Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

Le Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze vous accueille

Les espaces naturels et agricoles du Grand Site sont sensibles, respectons ces quelques règles :

- Stationnons seulement sur les parkings indiqués P
- Après 22h00, stationnons uniquement dans un camping ou sur une aire de nuit
- Utilisons l'aire de vidange des rives de Clermont l'Hérault, d'Octon et des Vailhés
- Comtemplons les roselières à distance, respectons la quiétude du site, des oiseaux sensibles au dérangement y vivent
- Respectons les récoltes et les troupeaux
- Remportons et trions nos déchets
- En cas d'incendie, des canadairs écopent l'eau du lac, regagnons les berges lorsque les canadairs arrivent

La baignade est non surveillée
(en dehors des plages des Vailhés et de Clermont l'Hérault l'été)

Rappel de la règlementation spécifique aux espaces naturels

www.grandsitesalagoumoureze.fr

Un herbier aquatique envahissant, le lagarosiphon, se développe sur les berges du lac. Inoffensif pour l'homme, il menace la biodiversité et gêne les activités nautiques. Pour ralentir sa propagation, évitons de le couper, de le disperser, de l'exporter.